

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

128 N° 3 July-September 2006

Une Église dans la tourmente

À propos de livres récents

Bernard JOASSART (s.j.)

p. 444 - 449

<https://www.nrt.be/en/articles/une-eglise-dans-la-tourmente-662>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Une Église dans la tourmente

À PROPOS DE LIVRES RÉCENTS

Le sujet abordé par Giovanni Miccoli est «grave» à plusieurs titres¹. Il traite principalement d'un des pires malheurs jamais vécus au cours de l'histoire de l'humanité, ce que l'on appelle généralement la Shoah. Il concerne l'une des plus hautes autorités morales, le pape, en l'occurrence Pie XII, et la manière dont celui-ci perçut ce malheur et y réagit — mais qu'il soit clair que le pontife romain n'était pas le seul en cause, loin de là. À cela, il n'est pas indifférent d'ajouter que le même Pie XII est l'objet d'un procès de canonisation. Même s'il comporte un important travail historique, un tel procès n'est certes pas de la compétence de l'historien: la reconnaissance de la sainteté d'un homme relève du jugement théologique; mais il n'en est pas moins cause de bien des remous².

Constat fondamental: face à l'extermination des Juifs, Pie XII n'a pas prononcé de condamnation explicite. Ce qui a suscité et suscitera sans doute longtemps encore une abondante littérature qui se veut historique. Parmi celle-ci, on trouve de tout. Cela va des défenses presque aveugles qui absolvent complètement Pie XII jusqu'aux charges les plus hargneuses, en passant par toutes les positions intermédiaires. Bien souvent l'historien — et donc le lecteur — n'y trouve pas son compte, car nombre d'ouvrages dépassent les limites imparties au travail historique: celles de la compréhension la plus fine possible sur base de la documentation disponible, en tenant compte de la complexité de la réalité.

Or précisément l'ouvrage de G. Miccoli, d'abord paru en italien en 2000³, n'entre pas dans la catégorie des publications qui passent

1. MICCOLI G., *Les Dilemmes et les silences de Pie XII. Vatican, Seconde Guerre mondiale et Shoah*, tr. A.-L. VIGNAUX et L. ZAÏD, coll. Histoire du temps présent, Bruxelles, Complexe, 2005, 473 p., 34.90 €. ISBN 2-87027-937-X.

2. Sans entrer dans une quelconque polémique, on peut se demander si l'aboutissement favorable d'un tel procès ne serait pas cause de scandale, en particulier auprès de non catholiques, alors qu'une béatification, et a fortiori une canonisation, doit aussi «attirer» ceux qui ne partagent pas la foi catholique.

3. *I Dilemmi e i Silenzi di Pio XII*, Milano, Rizzoli, 2000.

outre aux balises de l'histoire. Tout compte fait, il me semble que l'on est ici certainement en présence d'une des meilleures études en la matière. Et pour le dire d'emblée, on ne peut qu'en recommander la lecture à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre s'intéressent à la question proprement dite, tout autant qu'aux relations entre le catholicisme et le judaïsme.

Première qualité de l'étude: une abondante documentation, tant en ce qui concerne les sources (insistons: dans la mesure où elles sont accessibles) qu'en ce qui touche à une littérature plus que vaste. On doit également signaler l'abondance des notes — plus de 1600 —, souvent très riches et parfois assez longues (ceci a malheureusement obligé les éditeurs à reporter ces notes en fin de chapitre, procédé qui risque parfois de faire passer à côté de leur apport).

Autre mérite déjà évoqué: il s'agit bien d'un effort de compréhension et nullement d'un plaidoyer pour ou contre.

G. Miccoli s'est toujours clairement tenu sur ses gardes pour ne pas tomber dans l'anachronisme. Il n'était pas question pour lui de lire cette histoire — quelle que soit la dureté de la situation — à la lumière des changements intervenus dans la conscience catholique à l'occasion de Vatican II et des actes posés sous le pontificat de Jean-Paul II, visant à la fois à une meilleure compréhension du judaïsme et à un changement radical dans l'attitude des catholiques à son égard, y compris en entrant dans une démarche de repentir. La problématique d'un Pie XII n'était pas celle d'un Jean XXIII, encore moins celle d'un Jean-Paul II.

La «complexité» de la problématique est respectée, qui d'ailleurs n'est pas exposée selon un récit linéaire. Le titre lui-même l'indique déjà clairement à qui veut bien y prêter attention: il s'agit *des* dilemmes et *des* silences de Pie XII. La question n'est pas envisagée à elle seule, mais bien dans tout le contexte de la seconde guerre mondiale qui engendra d'autres horreurs que celle de la Shoah, et même plus largement dans tout le contexte des années précédant le conflit. Ajoutons que l'approche ne se limite pas au seul Pie XII, ni même au Saint-Siège, mais à toute l'Église, ou tout au moins aux évêchés directement concernés par l'extermination des Juifs: qu'on le veuille ou non, l'action du Saint-Siège dépend toujours en grande partie de relais locaux, en particulier les évêchés, que ce soit dans l'information ou dans l'appréciation des situations, et dès lors dans les positions à adopter (ce qui ne veut pas dire que Rome se sente absolument liée à ce qui lui est répercuté par les échelons locaux).

L'énoncé des têtes de chapitre permet aussi de percevoir le respect de cette complexité. I. Le Saint-Siège et la Seconde guerre

mondiale. Une ligne politique à l'élaboration difficile; II. Le catholicisme allemand et le national-socialisme; III. Le Vatican et le péril communiste; IV. Le Vatican et l'occupation allemande de Rome; V. Le Saint-Siège et l'opinion catholique face à l'antisémitisme et aux lois raciales.

Cela étant, une première constatation s'impose. Rome savait. Sans doute pas dans tous les détails d'exécution. Mais le nazisme avait suffisamment donné à voir son visage — dès la signature du concordat avec l'Allemagne, les sujets de différends n'avaient pas manqué et cela ne fera que s'accroître avec les années — et tout au long du conflit (et même déjà avant), des témoignages dignes de foi avaient été portés à la connaissance des autorités romaines pour qu'il n'y eût aucun doute sur la perversité de l'interlocuteur nazi. Alors, pourquoi n'y eut-il pas de déclaration qui aurait dénoncé le nazisme pas uniquement dans son caractère antichrétien, mais aussi dans sa composante antisémite forcenée?

La question paraît d'autant plus tourmentante que saute aux yeux la différence de traitement face au nazisme et face au communisme, qui en fait de cruauté sont presque (pour ne pas dire plus) des frères jumeaux, et que le silence fut rompu lorsque l'Allemagne occupa Rome. Sans doute parce que le communisme se présentait sans le moindre détour «contre» tout ce que le catholicisme a comme consistance et défend comme principes. Et il fut certainement le «premier ennemi» de Pie XII et de l'Église du temps, dont il fallait à tout prix se défendre. Une des difficultés majeures rencontrées à propos du nazisme fut qu'il se présentait comme un défenseur résolu face au communisme et qu'il usait, à ses moments, d'un langage «religieux», d'ailleurs habillé d'une «liturgie».

La retenue de Pie XII ne fut pas non plus de son seul fait. L'épiscopat allemand — pas plus sans doute que d'autres prélats de pays occupés par l'Allemagne — n'a manifestement pas joué un rôle suffisamment moteur dans la dénonciation des crimes du nazisme, certainement parce qu'il participait à sa manière au sentiment de fierté nationale tant flatté par Hitler, et que celui-ci et ses suppôts avaient su habilement jouer sur ce sentiment.

Si l'on passe au niveau du Saint-Siège lui-même, indépendamment des freins qu'ont pu actionner les autorités ecclésiastiques locales, il ressort que Rome ne parvint pas à se dépêtrer de l'attitude adoptée lors du premier conflit mondial, à savoir la neutralité et l'impartialité, et dès lors à voir que le nazisme était autre chose que tous les militarismes et autres impérialismes du début du 20^e siècle. En définitive, son attitude fut celle de la «diplomatie» qui

tente de rester au-dessus de la mêlée tout en rappelant les principes qui sont les siens. À cela, il faut ajouter l'antijudaïsme traditionnel qui, en l'occurrence, fut en quelque sorte «renforcé» par une crainte — fondée? — d'une menace juive.

Encore que l'on soit quand même étonné de voir qu'à la fin de son pontificat, un Pie XI mit en route une dynamique qui n'était plus celle du «concordat» qui essaie de sauver ce qui peut l'être. Aux yeux de G. Miccoli, l'encyclique *Humani generis unitas*, non pas «cachée» — comme le laisse croire l'ouvrage de Georges Passelecq et Bernard Suchecky⁴ —, mais plus exactement «inachevée», aurait pu, malgré tous ses défauts, inverser la tendance, tandis qu'elle resta à l'état de projet et ne fut pas reprise à son compte par Pie XII. Aurait-elle été efficace, demande-t-on parfois? La question peut être posée et puis...

En définitive, je me demande si on n'est pas amené à comprendre l'attitude de Pie XII par sa déclaration devant le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège le 25 février 1946:

En aucune occasion Nous n'avons voulu dire un seul mot qui fût injuste ni manquer à Notre devoir de réprouver toute iniquité, tout acte digne de réprobation, en évitant néanmoins, alors même que les faits l'eussent justifiée, telle ou telle expression qui fût de nature à faire plus de mal que de bien, surtout aux populations innocentes courbées sous la férule de l'oppresseur... Assurément, nul ne saurait compter sur Notre silence dès lors que sont en jeu la foi ou les fondements de la civilisation chrétienne⁵.

Dont acte.

L'ouvrage de Frédéric Le Moigne⁶ — version abrégée d'une thèse de doctorat⁷ — n'aborde certes pas un sujet aussi grave. Il paraissait toutefois intéressant de le joindre à celui de G. Miccoli:

4. *L'encyclique cachée de Pie XI. Une occasion manquée de l'Église face à l'antisémitisme*, Paris, La Découverte, 1995.

5. Cité par Ph. CHENAUX, *Pie XII, diplomate et pasteur*, Paris, Cerf, 2003, p. 267-268.

6. LE MOIGNE Fr., *Les Évêques français de Verdun à Vatican II. Une génération en mal d'héroïsme*, coll. Histoire, Rennes, Pr. Universitaires de Rennes, 2005, 373 p., 22 €. ISBN 2-7535-0069-X.

7. Ce procédé «light» se répand de plus en plus. S'il présente des avantages — notamment celui de ne pas laisser enfouis les résultats de recherches de valeur tout en n'imposant pas au lecteur certaines parties qui «doivent» se trouver dans toute thèse pour convaincre un jury —, il n'en est pas moins parfois désagréable: ce que François Laplanche appelait un jour de «l'histoire prêt-à-porter» fait parfois aussi perdre pas mal de suc...

le thème central — l'attitude de l'épiscopat français sous l'Occupation — est contemporain; à l'échelle de la France, c'est encore de nos jours un sujet d'âpres discussions, un sujet qui peut fâcher! À conditions quelque peu différentes, il n'est peut-être pas si éloigné de ce que G. Miccoli nous dit à propos de l'épiscopat allemand.

Certaines caractéristiques de l'ouvrage demandent d'être mentionnées d'entrée de jeu. Le ton de l'auteur ne laisse pas indifférent: humour, ironie et recours aux images sont au rendez-vous. Quant au fond, si thèse il y a, synthèse il y a aussi: l'auteur confirme souvent en affinant des tendances que l'on avait déjà mises à jour ou tout au moins pressenties.

D'autre part, Fr. Le Moigne ne s'est pas contenté d'examiner ce qu'il en fut des relations «Épiscopat-Vichy» durant les seules années de la guerre. Il est remonté dans le temps afin de mettre en évidence les courants et événements qui ont forgé la mentalité de l'épiscopat qui se retrouva face à l'État français, et est descendu jusqu'aux premiers moments de Vatican II qui voit s'éteindre ce qui était, en 1940-1945, la «jeune génération».

L'épiscopat qui va se trouver dans la tourmente de la seconde guerre mondiale comprend les «anciens». Modernisme et Action française devaient être leurs ennemis, un peu, beaucoup, presque à contre-cœur; Vichy sera comme un «miracle»... Quant à la relève, elle a été choisie sous les nonciatures de Luigi Maglione (1926-1936) et Valerio Valeri (1936-1944). Bon nombre des nouveaux évêques sont d'anciens combattants, une qualité primordiale, jamais oubliée, jamais mise entre parenthèses jusqu'à leur dernier souffle. La condamnation de l'Action française et l'élan donné par Pie XI à l'Action catholique spécialisée en vue de la reconquête catholique sont venus donner deux autres contours essentiels à leur être d'évêque. Tout semble bien parti: leur vigueur est incontestable; la réussite semble assurée. Et face à la montée des périls préludant à la seconde guerre mondiale, leur lucidité au sujet de Hitler ne les empêche pas de prêcher un pacifisme certain.

Au lendemain de la défaite, c'est le couac presque inexplicable: «Maréchal, nous voilà!»! L'adhésion est d'autant plus enthousiaste que Pétain est avant tout le vainqueur de Verdun — «On parle avec tendresse du héros de Verdun» — et qu'il fit des évêques un corps de notables, lesquels se prirent au jeu. On était alors loin de 1905 et de la séparation! Mais rien d'étonnant à cela, «car Pétain, c'est la France, [et] la France, [aujourd'hui], c'est Pétain», qui n'est autre que «le sauveur de la France», un sauveur qui «sauve

la Patrie pour la seconde fois». Mais en fin de compte, «À “Prince” esclave, épiscopat esclave» (p. 133), étant bien entendu qu’il y eut des voix discordantes au sein de cet épiscopat: il suffit de rappeler les noms de Théas et de Saliège qui ne marchèrent pas toujours du même pas que Suhard, Feltin et tant d’autres.

Et cela persistera jusque bien après la libération dans un maréchalisme jusqu’au boutiste...

Mais derrière ce ralliement au vieux soldat de 1914, se cache un phénomène plus grave: ces hommes «jeunes» lors de leur sacre ont vieilli avant l’âge. On serait tenté de dire, à lire Fr. Le Moigne, qu’ils ont voulu rattraper l’âge du Maréchal. Aussi, dans toutes les grandes questions qui agiteront la vie française après la libération — épuration (à commencer par celle qu’on voulut imposer dans leurs propres rangs), sort de Pétain après la guerre et mort du héros de Verdun, débat autour de l’enseignement privé ou libre, prêtres ouvriers, guerre d’Algérie, retour de Ch. de Gaulle au pouvoir, sans oublier les débuts du Concile Vatican II —, ils seront souvent pris dans des tiraillements inextricables. Dans tous les cas, on retrouve en filigrane l’option fondamentale de 1940 et comme une perte de crédit général, même quand l’on voit juste. Les évocations des dernières années de vie de certains de ces prélats — souvent «à la retraite» depuis la limite d’âge imposée à l’exercice de l’épiscopat — et de leurs funérailles sont d’ailleurs assez éloquentes. C’est un monde qui disparaît.

Tous les spécialistes rallieront-ils l’analyse proposée par Fr. Le Moigne? S’il n’a pas ménagé ses efforts pour expliquer sur base d’une vaste documentation dont les extraits cités le sont admirablement *ad rem*, les questions ne manqueront sûrement pas.

Notamment celle-ci, qui concerne l’organisation de droit et de fait de l’épiscopat français d’alors. Dans quelle mesure l’Assemblée des Cardinaux et Archevêques (ACA) et la hiérarchisation des sièges bien plus poussée que dans d’autres nations, n’ont-elles pas été un carcan par trop contraignant qui empêcha une plus grande liberté d’action à l’égard de l’État français? Ou encore cette autre qui relève de l’inconscient collectif: n’y eut-il pas comme des relents de gallicanisme dans ce ralliement à Vichy?

B – 1040 Bruxelles
24, Boulevard Saint-Michel

Bernard JOASSART S.J.
Société des Bollandistes
et Institut d’Études théologiques